

Aborder les sujets de la violence familiale et de l'éducation des enfants au Canada avec les nouveaux arrivants

Segment n° 7

Animateur : Mark Jacot

Se préparer à aborder le sujet de la violence familiale avec les nouveaux arrivants et le présenter

## En préparation de votre séance

- Mettez-vous en relation avec un organisme local qui offre des services de counseling familial.
- Sachez que la présence de victimes ou d'auteurs de violence parmi les clients de votre auditoire est une certitude statistique.
- Évitez d'utiliser le mot « vous » pendant l'exposé. Utilisez plutôt la troisième personne, c'est-à-dire des mots comme « ils », « on » ou « quelqu'un » pour éviter de donner l'impression de porter des accusations.
- Lisez le guide de l'animateur et visionnez la vidéo.
- Soyez attentif à l'impact que le cadre dans lequel l'exposé a lieu peut avoir (respect de la vie privée et confidentialité).
- Prévoyez des services de garde d'enfants et des services d'interprétation, s'il y a lieu (les enfants âgés de moins de 16 ans ne devraient pas assister à la séance.)
- Disposez les documents à emporter après la séance sur une table.
- Soyez patient, respectueux et attentif; manifestez de l'empathie et ne portez pas de jugement. Maintenez une communication ouverte et transparente, et exploitez la relation de confiance que vous avez établie avec vos clients.

## ORIENTATION – INTRODUCTION

- ***Intégrez des mots affirmatifs à votre exposé :***
- ***« Relations saines », « comportements acceptables », « conduite positive », « interaction responsable »***
- **Commencez par expliquer ceci à vos clients :**
- Cette séance porte sur les lois canadiennes qui se rapportent à la santé et au bien-être de la famille.
- Raison pour laquelle nous abordons ce sujet :
- ***« Garantir la sécurité, la protection et le bien-être de toutes les familles ».***
- Ces renseignements sont fournis à tous les nouveaux arrivants.
- **Expliquez aux clients le contenu de la vidéo :**
- La Constitution garantit à toutes celles et ceux qui résident au Canada le droit de vivre dans un environnement sûr et sécuritaire, sans contraintes.
- Au Canada, il est contraire à la loi de maltraiter une autre personne, quel que soit le motif.
- Types de violence familiale
- Les conséquences graves qui découlent de la violence
- L'aide offerte aux victimes et aux auteurs de violence
- **Juste avant de lire la vidéo**
- Dites aux clients qu'ils vont visionner la vidéo dans son intégralité, tel que recommandé, ou précisez les segments spécifiques de la vidéo qu'ils vont visionner. Précisez également la langue dans laquelle la vidéo sera lue. Lancez ensuite la vidéo. Soyez attentif à la manière dont l'auditoire réagit.

## ORIENTATION – APRÈS LE VISIONNEMENT DE LA VIDÉO

- **Lorsque la lecture de la vidéo est terminée :**
- (Remarque : Ne prévoyez pas de séance de questions et réponses à proprement dite car cela pourrait générer de l'anxiété chez vos clients, par crainte d'être soupçonnés d'avoir un lien quelconque avec la violence familiale.)
- Commencez par dire que vous avez conscience que ce qu'ils viennent de voir n'était pas facile à regarder, mais qu'il s'agit d'un sujet important dans la mesure où il traite de la protection et de l'épanouissement de toutes les familles au Canada, le thème sous-jacent.
- Résumez le contenu de la vidéo ou du segment visionné individuellement. Le guide de l'animateur contient un résumé que vous pouvez utiliser.
- Une fois que vous avez terminé votre résumé et si vous lisez certains segments uniquement, présentez brièvement le segment suivant, puis lancez la lecture. Continuez ainsi jusqu'à la fin de la séance.
- Si vous avez des documents à remettre aux participants, dites-leur que vous les distribuerez à la fin de la séance.
- Dites à vos clients que s'ils ont des questions, ils peuvent venir vous voir ou un autre conseiller.
- Souvenez-vous de ne pas franchir le pas entre votre rôle, celui d'animateur, et le rôle d'un conseiller familial. Si un client vous confie qu'il est confronté à une forme de violence, adressez-le à un centre de counseling de la région.
- Si un auteur de violence se confie, dissociez le comportement de la personne.